

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, au Centre Cyrano de Bergerac - Place du General Leclerc à SANNOIS (95110), le :

**Lundi 28 Septembre 2026
A 20 heures 00**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 29 juin 2026.
2. Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la CA Val Parisis.
3. Présentation de l'index égalité professionnelle dans la fonction publique territoriale.
4. Approbation de la modification du règlement sur l'aménagement du temps de travail de la CA Val Parisis.
5. Actualisation du règlement relatif aux éléments de rémunération applicable aux agents de la CA Val Parisis.
6. Créations, suppression de postes et modification du tableau des effectifs.
7. Bases minimums de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).
8. Approbation du rapport annuel 2025 d'activités sur la mise en œuvre du contrat de ville.
9. Acquisition des chiens de patrouille et fixation de l'indemnité d'hébergement.

10. Attributions de compensations définitives 2026.
11. Rapport quinquennal 2026 de la CLECT sur l'évolution du montant des attributions de compensation.
12. Informations – Délibérations du Bureau communautaire.
13. Informations – Décisions du Président.



Le Président,

Yannick BOËDEC

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de, certifie que la convocation
du Conseil Communautaire, qui se tiendra le 28 Septembre 2026, à Sannois, a bien
été affichée le _____.

Fait à,
Le _____

Le Maire,